

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025 52LO

Publié le 27/10/2025

ID: 027-242700276-20251020-B20102025\_02-DE

B-20-10-2025/02

Département

**EURE** 

Arrondissement

**EVREUX** 

Canton CONCHES COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU BUREAU DU 20 OCTOBRE 2025

Nombre de délégués en exercice : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 11 Date de Convocation: 13/10/2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Vingt Octobre, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur Jérôme PASCO, Président

Madame Danielle JEANNE, Vice-Présidente,

Messieurs Marcel SAPOWICZ, Gérard THEBAUD, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Jean-Claude DUFOSSEY, Olivier RIOULT, Hubert LAMY, Vice-Présidents,

Messieurs Christophe CAPELLE, Jacques FAUVEL, Membres du Bureau

## ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSES

Madame Laurence CLERET

Messieurs Denis CAVELIER, Christophe DUFLOT, Jacques HADPEY

Secrétaire de Séance : Madame Danielle JEANNE

## Objet: FOURNITURE ET LIVRAISON DE COLONNES AERIENNES POUR LA COLLECTE DU VERRE : Marché

Monsieur Gérard THEBAUD indique que la Communauté de Communes du Pays de Conches a lancé une consultation pour la fourniture et la livraison de colonnes aériennes pour la collecte du verre, selon la procédure adaptée ouverte, en application des dispositions des articles L2123-1 et R2123-1-1° du Code de la Commande Publique. Il est retenu la forme de l'accord-cadre avec maximum passé en application des dispositions des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique qui donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant maximal est fixé à 80 000,00 € H.T. sur la durée du marché de 36 mois.



Publié le : 30/10/2025 10:03 (Europe/Paris)

Collectivité : Pays de Conches

https://www.paysdeconches.fr/documents administratifs/43293

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 027-242700276-20251020-B20102025\_02-DE

Un avis d'appel public à la concurrence a été inséré au BOAMP n° 25-104158, publié le 18 Septembre 2025 ainsi que sur le profil acheteur.

Sur ce dossier 35 retraits du dossier de consultation ont été identifiés.

9 offres ont été remises par les Sociétés AXIBIO, COLLECTAL, COMPOECO, ASTECH, SULO FRANCE, ECONOX, BLARD, GILLARD et UTPM.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

- Valeur technique ------ 50%
- Durée et modalités des garanties----- 10%

Après analyse des offres au regard de ces critères d'attribution définis au règlement de consultation, les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

Arrêtent le classement des offres de la manière suivante :

- 1- Société BLARD
- 2- Société UTPM
- 3- Société COMPOECO
- 4- Société ECONOX
- 5- Société SULO FRANCE
- 6- Société ASTECH
- 7- Société COLLECTAL
- 8- Société AXIBIO
- 9- Société GILLARD
- Retiennent l'offre de la Société BLARD dont l'offre s'est révélée la mieuxdisante et décident d'attribuer le marché relatif à la fourniture et la livraison de colonnes aériennes pour la collecte du verre à ladite entreprise
- Autorisent Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Hubert LAMY, Gérard THEBAUD ou Laurence CLERET, Vice-Présidents, à signer le marché considéré ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE. POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Vingt-Deux Octobre Deux Mil Vingt-Cinq



Publié le : 30/10/2025 10:03 (Europe/Paris)

Collectivité: Pays de Conches https://www.paysdeconches.fr/documents\_administratifs/43293